

# Procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 12 avril 2024

Présents : Marilyse Rivière, Sébastien Mazuque, Sandrine Ternois Devalcourt, Richard Bozec, Sylvia Capdevila, Liliane Guilhaumou. Jean-Bernard Arnaud.

Absents avec procuration : Marie-Claude Mendoza à Marilyse Rivière. Marine Gambéroni à Sylvia capdevila

Absents sans procuration : Steeve Chouanet. Idriss Bigou

Heure début du Conseil : 18 h 30 mn.

Secrétaire de séance : Liliane Guilhaumou.

Heure de fin du conseil : 20 h 30 mn.

Présidente de la séance : Marilyse Rivière

Nombre des membres en exercice inscrits au tableau : 11

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : le 27 mars 2024

Madame la maire demande au conseil son accord pour modifier l'ordre du jour, pour une délibération :

- ✓ Autorisation de signature à Mme la Maire pour établir le bail de location de l'appartement communal T3, situé au 2 bis rue des Écoles.

Ce sujet sera traité au deuxième point de l'ordre du jour.

**VOTE** : Contre 0      Abs 0      Pour 9

## **Ordre du jour**

### **1/. Approbation du PV du conseil municipal en date du 28 mars 2024.**

Le Procès-Verbal du Conseil municipal du 28/03/2024, est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents votants, le procès-verbal qui leur a été transmis par voie électronique, affiché en mairie, et publié sur le site communal.

**VOTE** : Contre 0      Abs 0      Pour 9

### **2/. Autorisation pour Madame la maire de signer le contrat de location du T 3, communal.**

Madame Taudou Véronique, locataire de l'appartement T 3, au 02 bis rue des Écoles, depuis 2016, a donné son préavis pour fin avril. Avant son départ, une demande urgente de location de l'appartement a été faite, pour cela il convient de modifier le bail existant et à autoriser Mme la maire à signer ce bail.

**VOTE** : Contre 0      Abs 0      Pour 9

### 3/. Vote des Budgets Primitifs et augmentation du taux des impôts locaux.

- **BP M 57.** La présentation du budget général est projetée au conseil municipal. La synthèse jointe à ce PV est le reflet des décisions qui seront prises par le conseil et des investissements à réaliser. Il est nécessaire cette année d'augmenter le taux des impôts locaux pour maintenir la section Recette en Fonctionnement compatible avec les projets inscrits en Investissement. A noter, les taux communaux n'ont pas été augmentés depuis 5 ans. En 2022 la base du calcul de l'impôts pour le bâti a été augmenté par l'État.

Taux des taxes locales pour 2024 :

- T F B : 69,14%.
- T F N B : 91,44%.
- T H(secondaires). 17,77%.

**VOTE des Taux :** Contre 0 Abs 0 Pour 9

**VOTE du M 57 :** Contre 0 Abs 0 Pour 9

- **BP M 49.** La présentation du budget de l'eau est projetée au conseil. La synthèse jointe à ce PV tient compte des décisions à venir. La compétence de l'eau, et donc ce budget doit être transféré à la CCRLCM à partir du 1- er janvier 2026. Décision actée depuis la loi NOTRE en 2014 et repoussée .

**VOTE :** Contre 0 Abs 0 Pour 9

**Rappel : Tout document public peut être consulté en mairie sur rendez-vous, ainsi qu'aux heures d'ouverture au public.**

### DIVERS

- Fêtes et cérémonies. Quelques dates :  
**Vendredi 06 avril** soirée jeux pour tous les âges de 18h à 22h. Entrée libre et gratuite  
Maintien avec l'aide du comité Sport Culture et loisirs du repas du **14 juillet sur la place.**  
**Mardi 20 août**, repas et spectacle, place des fêtes avec Pierre Mazaury.
- Publication sur le site communal de la plaquette de l'agence de l'eau.
- Projet poste électrique. Une réunion a eu lieu le jeudi 11 avril en mairie, initiée par RTE (Réseau de Transport de l'Électricité français), pour présenter le projet du futur poste électrique des Corbières.
- Téléchargez l'application gratuite de panneau Pocket si vous souhaitez connaître les informations publiées par la mairie

Mme Liliane Guilhaumou  
Secrétaire de séance



Mme Rivière Marilyse  
Maire

